



République Française

Département de l'Hérault

Extrait du registre des délibérations

**Communauté de communes du Clermontais**

Date de la convocation	27 juin 2016	Séance du : 12 Juillet 2016
	<b>Votes : 38</b>	L'An Deux Mille Seize, et le douze juillet à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle des fêtes de BRIGNAC, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 30	Pour : 38	
Absents : 7	Contre : 0	
Représentés : 8	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Claude REVEL (Canet), Mme Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Christian BILHAC (Péret), M. Jean COSTES (Salasc), M. Gérald VALENTINI (Valmasclé).

Absents représentés :

Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran)  
 M. Denis MALLET (Cabrières) représenté par M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras)  
 M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet)  
 Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault)  
 M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault)  
 Mme Sophie OLLIE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault)  
 M. Olivier BRUN (Fontès) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan)  
 M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault) représenté par M. Bertrand ALEIX (Paulhan).

Absents : Mme Berthe BARRE (Ceyras), Mme GREGOIRE Arielle (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Eric VIDAL (Villeneuvevette).

**Objet : ZAC de la Salamane – Retrait de l'offre d'acquisition de la parcelle.**

Monsieur LACROIX rappelle aux membres du conseil communautaire que le 09 décembre 2015, le Conseil communautaire a délibéré en faveur de la vente de la parcelle 12-2 à la SCI RGB aux fins de l'exercice d'activités douces et de bien-être.

Il ajoute que compte tenu de l'installation d'activités à vocation artisanales et industrielles à proximité immédiate de la parcelle 12-2, la SCI RGB a exprimé le souhait de revoir la localisation de son activité sur la ZAC de la Salamane.

Cette relocalisation est à l'étude.

La parcelle 12-2 est donc libre et susceptible d'être cédée à une autre société.

Monsieur le Président soumet ce point au vote

Le conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**PREND ACTE** du retrait de l'offre d'acquisition de la parcelle 12-2 par la SCI RGB

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture  
034-243400355-20160719-2016-07-12-30-DE  
Date de télétransmission : 19/07/2016  
Date de réception préfecture : 19/07/2016